



AVIS PUBLIC

ADOPTION BUDGET 2025 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2025-2026-2027

AVIS vous est par la présente donné, par la soussignée, qu'une séance extraordinaire se tiendra le **mardi 17 décembre 2024, à 18 h**, en salle du conseil municipal située au 1250, rue Principale à Saint-Zotique.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2025 et sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2025-2026-2027.

DONNÉ À SAINT-ZOTIQUE, ce 3^e jour du mois de décembre 2024.

Me Julie Paradis, greffière
Directrice du greffe et des affaires juridiques